

[BERNARD-MONGIN, Claire]  
[claire.bernard-mongin@cirad.fr ]  
[UMR INNOVATION, Cirad], [France]  
Forum Origine, Diversité et Territoires  
[Atelier n°1], [Session n°4]

## Indications géographiques et changement climatique : quelle(s) recompositions nécessaires ?

*Les apports d'une approche gestionnaire.*

Bonjour je m'appelle Claire Bernard Mongin, je travaille au Cirad, dans l'Unité Mixte de recherche Innovation, et aujourd'hui, je voudrais aborder avec vous la question des recompositions à venir des IG face au changement climatique. \*

Pour répondre correctement à cette question il nous semble important de repartir des configurations de l'action collective à l'échelle globale face aux enjeux posés par le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité. C'est en considérant les évolutions en cours au cœur des régimes de gouvernance environnementale et climatique que nous proposons de comprendre plus précisément en quoi ces enjeux nécessitent de réévaluer les principes de base qui sous-tendent les IG. Pour dans un troisième temps, apprécier à quelles conditions les IG peuvent s'adapter à cette nouvelle période, faire évoluer leur schéma initial pour devenir des outils d'appui à l'adaptation et atténuation du CC.

**1min**

### **1/ Importance de la question climatique : bien public architectonique et *interplays***

Lorsque l'on considère l'action collective à une échelle globale face aux enjeux environnementaux, en tout état de cause le changement climatique au centre. Il est l'objet d'une plus intense coordination internationale tant du point de vue scientifique qu'intergouvernemental. Et plus encore, le changement climatique est un facteur déterminant pour l'action et la résolution des autres enjeux environnementaux. Non pas qu'il minimise l'importance des enjeux de biodiversité, de dégradation des terres (etc.) mais parce que, *en fonction de la trajectoire climatique*, ces autres questions environnementales globales se poseront de manière différente, non seulement en intensité mais aussi en qualité.

A ce titre, le climat (et stabilisation de la hausse des T. à 1.5°C) peut être qualifié de bien public d'*architectonique* en ce qu'il détermine la fourniture des autres biens publics globaux. Mais il ne s'agit pas d'une relation à sens unique. Et il y a un enjeu important à traiter ces effets croisés et de réciprocité (*interplays*) de manière systématique et dans toute leur complexité car un cadrage trop étroit de la gouvernance climatique ne permettra pas de formuler des

réponses collectives cohérentes et solidaires. Je renvoie à l'ouvrage de Stefen Aykut « la climatisation du monde »)

(2min)

## 2/ Le nexus climat/ biodiversité ... et sa résolution territoriale

A ce titre, il nous semble opportun d'insister aujourd'hui sur **le nexus** qui se noue avec la question de la biodiversité. D'une part, parce que les solutions proposées pour répondre à l'atténuation du changement climatique s'appuient majoritairement sur des mesures de transition énergétique - qui ont des impacts négatifs démontrés sur les enjeux de biodiversité et de sécurité alimentaire<sup>1</sup>. Et on investit trop peu les options offertes par les écosystèmes<sup>2</sup> alors même que ces solutions offrent une série de co-bénéfices intéressants (tableau). Ainsi, certains travaux estiment que ces solutions qui s'appuient sur la nature pourraient représenter plus de 30% des mesures d'atténuation nécessaires jusqu'en 2030 pour stabiliser le réchauffement en dessous de 2°C<sup>3</sup>. Dans le même temps, la tendance actuelle est à la dégradation sévère de la biodiversité à l'échelle de la planète<sup>4</sup> et c'est ce qu'illustre le graphe des 9 limites planétaires. Il y a donc une double urgence : celle de travailler à limiter la hausse des températures et d'alléger la pression des activités anthropiques sur la biosphère et ses écosystèmes.

(2min)

Ce nexus climat-biodiversité propose un cadrage général pour la recherche de solutions plus intégratives - qui anticipant les conflits d'usage, voire même des conflits d'objectifs<sup>5</sup> & <sup>6</sup>. Ceci suppose également que les dispositifs d'adaptation-atténuation trouvent des *ancrages territoriaux* particuliers, identifiés. Car au-delà des déclinaisons nationales ou sectorielles des

---

<sup>1</sup> Prudhomme R., Palma A.D., Dumas P., Gonzalez R., Leadley P., Levrel H., Purvis A., Brunelle T. (2020). Combining mitigation strategies to increase co-benefits for biodiversity and food security, Environmental Research Letters, vol. 15, n° 11, p. 114005.

<sup>2</sup> IDDRI, 2019. *Towards a climate change ambition that (better) integrates biodiversity and land use*. Disponible en ligne : <https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20iddri/Etude/201911-ST0819-climate%20biodiv%20land.pdf>

<sup>3</sup> Griscom, B. W., et al. (2017). "Natural climate solutions." 114(44): 11645-11650. Disponible en ligne : <https://www.pnas.org/content/114/44/11645>

<sup>4</sup> IPBES, 2019. Evaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. Résumé exécutif disponible : [https://ipbes.net/sites/default/files/2020-02/ipbes\\_global\\_assessment\\_report\\_summary\\_for\\_policymakers\\_fr.pdf](https://ipbes.net/sites/default/files/2020-02/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers_fr.pdf)

<sup>5</sup> Strassburg B.B.N., Kelly A., Balmford A., Davies R.G., Gibbs H.K., Lovett A., Miles L., Orme C.D.L., Price J., Turner R.K., Rodrigues A.S.L. (2010). Global congruence of carbon storage and biodiversity in terrestrial ecosystems, Conservation Letters, vol. 3, n° 2, p. 98-105. DOI: 10.1111/j.1755-263X.2009.00092.x

<sup>6</sup> Essl, F., et al. (2018). "Climate change, carbon market instruments, and biodiversity: focusing on synergies and avoiding pitfalls." *WIREs Climate Change* 9(1): e486.

enjeux conjoints de biodiversité et de réponse au dérèglement climatique<sup>7</sup> chaque situation locale/territoriale offre une variété quasi infinie de combinaison de facteurs, de spécificités qui en font, à chaque fois, non pas des *modèles* mais des expériences. Il est donc crucial de placer ces circonstances particulières, au cœur de la construction de la question d'intervention et la mise en place de réponse intégrées.

**(1min)**

### **3/ Vers de nouvelles problématiques des dispositifs locaux de valorisation de la qualité liée à l'origine**

Dans cette perspective-là, les indications géographiques – et plus largement les démarches de différenciation des produits liés à l'origine - se présentent comme un outil particulièrement intéressant – puisque – au cœur de la philosophie gestionnaire<sup>8</sup> de l'outil se trouve la démonstration d'un lien particulier à l'origine à un terroir, un territoire, à une zone de production et/ou de transformation définie et justifiée par des facteurs naturels et humains, des savoirs et savoir-faire liés au lieu.

L'IG fait de la reconnaissance des conditions particulières, locales, identifiées de production - le cœur d'une qualité ou d'une réputation unique à protéger et promouvoir. Le lien à l'origine est au cœur de la justification juridique de cet instrument de propriété intellectuelle, et de la protection spécifique apportée à ces produits d'origine sur les marchés.

Ce lien à l'origine est également à base du modèle économique de l'outil. Il justifie le premium obtenu sur le produit : il permet d'obtenir un consentement à payer plus élevé auprès des consommateurs. Cette rente territoriale ainsi obtenue peut être redistribuée à l'ensemble des opérateurs privés et réinvestie dans le mécanisme de régulation collective (contrôle et certification) de la qualité. C'est ce qui crée une incitation au maintien des facteurs de production locaux (qualité des sols, biodiversité, eau). Le lien à l'origine est donc le moteur des externalités positives à l'échelle du territoire (emploi, attractivité touristique, maintien des paysages) représenté ici par le cercle vertueux de la qualité)

**(2min)**

**Aujourd'hui à quelle condition les Indications Géographiques constituent outil capable d'aider à formuler des réponses collectives intégrées et inclusives face au dérèglement climatique et à l'érosion de la biodiversité ?**

---

<sup>7</sup> Deprez, A. et al. (2021). Aligning high climate and biodiversity ambitions in 2021 and beyond: why, what, and how? IDDRI, Study N°05/21. Disponible en ligne : [Aligning high climate and biodiversity ambitions in 2021 and beyond: why, what, and how? \(iddri.org\)](https://www.iddri.org/fr/publications/aligning-high-climate-and-biodiversity-ambitions-in-2021-and-beyond-why-what-and-how)

<sup>8</sup> Un outil de gestion peut être vu, avec Hatchuel et Weil (1992, p. 122-126), comme un conglomérat singulier constitué d'un « substrat formel » porteur d'une « philosophie gestionnaire » et « d'une vision simplifiée des relations organisationnelles » : les outils de gestion et, plus spécifiquement, sur la nature du processus de contextualisation de ces outils, c'est-à-dire d'inscription dans l'organisation et d'appropriation par les acteurs (Berry, 1983 ; Hatchuel et Weil, 1992 ; Moisdon, 1997).

Ce questionnement peut se faire en deux temps :

1/ Dans quelle mesure des IG sont des outils **adaptés** pour équiper des collectifs de producteurs face au double défi de protection de biodiversité et d'adaptation/atténuation du CC ?

2/ Dans quelle mesure les IG sont des outils **adaptatifs**, pour continuer à valoriser/protéger une qualité qui est appelée à se recomposer au fur et à mesure que les terroirs d'origine et les pratiques de production changent sous la contrainte climatique ?

**(30s)**

### **Premières observations et empirie**

Quels sont alors les premiers éléments de réponse que l'on peut apporter à cette question ? Si l'on considère la littérature existante, on constate qu'elle est assez peu abondante sur ce sujet. Néanmoins, le secteur viticole (en Europe) et plus généralement les grandes cultures de rente sous IG ont commencé à s'interroger sur l'évolution des conditions de production sous contrainte cc, en abordant les enjeux de maintien des rendements, d'évolutions des pratiques et systèmes de culture, d'évolution de l'aire géographique d'appellation). La question s'est élargie à un plus grand nombre de produits agro-alimentaires, il y a 4 /5 ans : en soulignant l'hétérogénéité des situations, l'importance des réponse « site spécifique » et en remettant de plus en plus fortement en question la construction d'une qualité « intrinsèque » du produit liée à des attributs territoriaux immuables.

Coté biodiversité, une littérature plutôt internationale, basée sur des études de cas, qui se montre plutôt critique de la capacité des IG à protéger la biodiversité et valoriser les savoirs traditionnels – qui est l'une des justifications des IG par le développement durable, portée ces 15 dernières années notamment dans le secteur public de l'aide au développement.

**(1min30)**

Dans le quotidien des associations de producteurs sous IG, le changement climatique se traduit par des demandes ponctuelles de dérogation au cahier des charges arbitrées par les autorités compétentes. Et ces dérogations ponctuelles peuvent également s'installer dans le temps. Et c'est ainsi à l'échelle européenne, on enregistre également une hausse du nombre de demandes de modifications permanentes du cahier des charges, pour raison climatique.

**(30s)**

Ce qu'on constate également c'est la diversité des stratégies d'adaptation au changement climatique. Pour prendre un exemple français, on a d'une part une filière viticole – dont l'essentiels de la production est sous signe d'appellation – et qui a finalisé cette année sa stratégie nationale d'adaptation, en identifiant 7 domaines d'action prioritaires (travail variétal, irrigation, assurance climatique et stockage, atténuation en autre), tout cela en concertation avec le Min. /FAM l'Inao et les ODG, avec un fort appui recherche INRAE). De manière plus décentralisée, mais toujours avec une entrée « produits », les filières fromagères AOP/IGP viennent d'élaborer leur feuille de route pour aboutir à une stratégie d'adaptation CC ! Ce qui est intéressant, c'est qu'ils posent en plus des questions de leviers

d'adaptation celle de la participation des IG aux modalités de redéfinition des dynamiques territoriales et au partage des ressources locales (notamment à travers l'accès à l'eau et aux surfaces de pâturage).

A l'inverse, en Afrique du Sud, dans le département de Western Cape, on a surtout une stratégie territoriale (en fait 3 stratégies /prospectives agricoles) d'adaptation et d'atténuation du CC, qui se déclinent ensuite à travers des principes d'action collective et d'utilisation identités/atout territoriales. Dans ce cadre, les IG se présentent comme des outils d'action intéressants.

**(1min30)**

Pour en venir au troisième point de cette présentation : l'ensemble de ces éléments pointent des pôles de mise en tension - qui sont également des axes d'innovation pour les IG. Et si l'on chausse une lunette gestionnaire, en considérant l'IG comme un outil de gestion, on peut considérer que le changement climatique et le nexus climat/biodiversité nous invite à reconsidérer trois points durs de cet outil :

- à savoir sa philosophie gestionnaire – que fait on du lien à l'origine ?
- le substrat technique des IG : le cahier des charges et le plan de contrôle (conditions)
- la vision simplifiée des relations organisationnelles – que ce soit celle de l'écosystème IG (autorités compétentes, organisme de contrôle, les ODG, etc.) que plus largement les relations qu'une organisation IG entretient avec son territoire et les autres institutions (parc, municipalités) ou même encore, de manière sectorielle/sur les marchés avec les autres démarches de spécification liée à la durabilité (standards volontaires)

Et donc à ce titre, une série de choix stratégiques (et donc des arbitrages) sont à opérer en fonction de la nature de la réponse collective souhaitée.

**(1 :30 min)**

En termes d'évolution de la philosophie gestionnaire, JM touzard, à partir du travail d'appui de 10 an auprès de la filière viticole française, pose clairement les options possibles de redéfinition d'une qualité spécifique liée à l'origine :

- Si on reste sur une définition conservatrice, on s'achemine vers la mort des IG par immobilisme – si on ne fait rien, on perdra de toute manière les productions sous IG impactés par le CC.
- Si on va vers une définition hors-sol de la qualité, soutenue par des choix d'adaptation très technologiques, on rompt complètement le lien au lieu, et au terroir – on perd les IG aussi.
- On peut enfin opter pour définition procédurale de la qualité liée au lieu. Une qualité qui n'est pas donnée par un terroir, mais qui est construite à partir du territoire. Une qualité adaptative et ouverte – qui s'engage à préserver et valoriser les ressources locales, en tirant parti des spécificités des agroécosystèmes pour s'adapter et atténuer le cc.

**(1 min)**

Ceci étant dit, comment articuler cette VISION, cette philosophie gestionnaire à un substrat technique opérationnel ? Comment passer d'un cahier des charges et d'un plan de contrôle

issues d'un processus de construction, validation, enregistrement très long... , à une ingénierie agile de la qualité, capable de fournir des diagnostics agro-climatiques et de biodiversité une échelle opérationnelle et adaptée en fonction des produits et des filières considérés, une ingénierie outillée pour prendre en compte et rendre compte des différentes dimensions environnementales (climat/biodiv), et instruire les arbitrages. Cela pose la question d'une comptabilité environnementale aboutie, reconnue et communicable. Et quel financement de cette ingénierie ? Est-ce que ces coûts sont internalisés dans le modèle économique des ODG ou par les opérateurs privés ? Est-ce que c'est la puissance publique et la recherche qui contribuent ?

(1min)

Et donc tout cela impact également les relations organisationnelles structurées par l'outil IG – qui se sert des IG et dans quel objectif ?

De manière caricaturale : est-ce que les IG vont servir d'outil de capture des ressources locales ou se présentent comme un outil de répartition équitable sur un territoire ?

Comment les IG contribuent à la gestion des communs locaux dans un contexte de changement globaux.

Plus encore, le changement de période majeur dans lequel nous sommes, et cette grande transformation environnementale que nous affrontons avec le CC, est l'occasion de réévaluer le rôle de nombreux acteurs, et notamment des acteurs environnement dans le cadre de dispositifs de territoires, de filières. Dans la panoplie des outils agricoles et économiques, est ce que les IG peuvent servir à équiper des acteurs environnementaux, reste une question ouverte et liée aux deux précédentes. Aussi, ces trois pôles permettent de structurer l'étendue un champ d'expérimentations ouvertes et de comparer, mettre en perspectives différentes situations d'apprentissages dans collectifs de producteurs sous Indications Géographiques et à préciser également les questions à poser dans le cadre de recherche action à venir !

(1min)

## Références Bibliographiques

- Cornelis van Leeuwen, Philippe Friant, Xavier Choné, Olivier Tregoat, Stephanos Koundouras, Denis Dubourdieu "Influence of Climate, Soil, and Cultivar on Terroir" *American Journal of Ecology and Viticulture* January 2004 Volume 55: 207-217.
- Anne-Laure Lereboullet "How do Geographical Indications interact with the adaptive capacity and resilience of viticultural systems facing global change?" *Conference: Conference: XXVth Congress of the European Society of Rural Sociology, July 2013 at Florence, Italy, Volume: pp. 331-332*
- Ashenfelter O., and Storchmann K. "The economics of wine, weather, and climate change." *Review of Environmental Economics and Policy*, 2016,10(1), 25–46
- Cornelis Van Leeuwen and Philippe Darriet "The Impact of Climate Change on Viticulture and Wine Quality" *Journal of Wine Economics*, Volume 11, Number 1, 2016, Pages 150–167
- Raz Barneal, "Appellations And Adaptations: Geographical Indication, Viticulture, And Climate Change" *Washington International Law Journal Association* 2017 VOL. 26 No. 3.



- Teil, 2020. *Les vigneronns seraient-ils climato-sceptiques ? Les effets du changement climatique analysés par les vigneronns dans les appellations d'origine protégée d'Anjou et d'Alsace.* Cahiers Agricultures, EDP Sciences, 2020, 29 (9), 7 p.
- Clark and Kerr, 2017. *Climate change and terroir: The challenge of adapting geographical indications.* J. World Intellect. Prop., 20, 88-102
- Xian, Y., et al. (2021). "Predicting the current and future distributions of major food crop designated geographical indications (GIs) in China under climate change." Geocarto International.
- Salpina, D. and F. Pagliacci (2022). "Contextual vulnerability to climate change of heterogeneous agri-food geographical indications: A case study of the Veneto region (Italy)." Environmental Science & Policy 136: 103-113.
- William A Kerr and Lisa F Clark, [Are Geographical Indications sustainable in the face of climate change?](#), (2022) 12 Queen Mary Journal of Intellectual Property (2) 226–241, <https://doi.org/10.4337/qmjip.2022.02.04>. Published 30 June.
- Xian, Y., et al. (2022). "Will citrus geographical indications face different climate change challenges in China?" Journal of Cleaner Production 356.
- Parakram Rautelal (2011) "Global warming may rob basmati of its fragrance" <https://timesofindia.indiatimes.com/india/Global-warming-may-rob-basmati-of-its-fragrance/articleshow/7387659.cms>
- Patra, P.S., Bisen, J.S., Kumar, R., Choubey, M., Mazumdar, A.B., Singh, Mahipal, Bera, B., 2013. Effect of climate change on production of Darjeeling Tea: a case study in Darjeeling Tea research & Development Centre, Tea Board, Kurseong. GJBAHS 2 (4), 174–180.